

Une réalité pour 1 000 familles belges

# L'école à la maison

**En 2016, près de 1 000 parents ont fait le choix d'instruire leurs enfants à la maison.** Deux fois plus qu'il y a 10 ans. Quelles sont leurs motivations? Comment se passe le quotidien de ces familles? **Découverte d'un phénomène de société en pleine expansion.**

Texte Sandra Mangoubi / Coordination Stéphanie Grosjean / Photo Belgaimage

On le sait peu, mais en Belgique, ce n'est pas l'école qui est obligatoire mais l'instruction. Tout parent a donc le droit d'instruire ses enfants chez lui – on parle d'homeschooling et plus généralement d'instruction en famille (ou IEF) – sans autre démarche que de remettre à l'administration une déclaration d'enseignement à domicile avant le 1<sup>er</sup> octobre de l'année scolaire en cours. Loin des clichés de familles marginales ou dysfonctionnelles, les parents que nous avons rencontrés sont instruits, documentés et hautement soucieux du bien-être de leurs enfants.

## Pourquoi ce choix?

Chaque famille est différente et chaque situation est unique. Parfois, ce choix est dicté par les circonstances: voyage, maladie lourde, souffrance scolaire (harcèlement...), etc. Parfois, ce choix est mûrement réfléchi et s'intègre dans un ensemble de valeurs: respecter le rythme de l'enfant, lui permettre de s'épanouir au mieux sans brimade ni formatage... Parfois aussi ces deux motivations finissent par se rejoindre. Juliette et Antoine, eux, se sont posés la question de l'IEF au moment de l'entrée de leur petit dernier à la maternelle: «Noé était un bébé très

en demande d'apprentissage, avec des besoins intenses. J'avais peur qu'à l'école, il soit catalogué hyperactif et 'étouffé'. Nous avons donc décidé de l'instruire à la maison. Nos deux aînées (en 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> primaire à l'époque), qui pourtant avaient de très bonnes notes, ont voulu suivre», raconte Juliette. Pour Julie et Nicolas, le choix résulte d'une remise en question globale du mode de vie contemporain: «Nous voulions offrir à nos enfants la possibilité d'être ce qu'ils veulent être, loin des peurs que notre société distille et des obligations qu'elle suscite: avoir un travail lucratif, rentrer dans le moule...» Ce choix s'intègre dans un mouvement citoyen plus général qui vise à ralentir le rythme effréné de notre société et à davantage vivre en adéquation avec des valeurs considérées fondamentales.

## Comment ça se passe?

Si les motivations sont diverses, les pratiques le sont tout autant. Ainsi l'enseignement à distance (EAD) est un service de la communauté française de cours par correspondance, qui suit les programmes et où les devoirs sont corrigés par un enseignant. «La première année, nous avons opté pour l'EAD, raconte Juliette. Mais on a vite compris les

limites: on y passait la journée, sans possibilité de sortir du cadre ou de s'adapter aux rythmes des enfants. Du coup, on est passés à une méthode libre tout en s'inspirant de manuels scolaires choisis par les enfants. Deux heures par jour et c'est tout!» Souvent aussi, les parents s'inspirent de pédagogies alternatives (Steiner, Freinet, Montessori...), en piochant ici et là les pratiques qui leur conviennent et créent une pédagogie unique pour leurs enfants. Enfin, le choix le plus jusqu'au-boutiste est l'unschooling: les enfants apprennent de façon autonome. «Il faudrait que tous les enfants se développent de la même façon au même moment, c'est du non-sens pédagogique, explique Julie. Nous pratiquons un apprentissage par intérêt et par envie. Notre rôle est d'offrir un cadre épanouissant et les outils d'apprentissage. Nous les accompagnons, mais ils apprennent en observant, en essayant, à leur rythme.» L'IEF demande donc présence et investissement personnel, et implique souvent des aménagements professionnels comme des réductions de temps de travail (et donc de revenus). Ce n'est donc pas nécessairement à la portée de tous.

## Les contrôles

Pour s'assurer que les enfants ont le niveau, ils sont soumis à des contrôles écrits, à 8 ans et 10 ans, en présence d'un inspecteur. Ils devront aussi se présenter aux épreuves certificatives: CEB en fin de primaire, CE1D et CE2D en fin de 2<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> secondaire. En cas de doute, l'inspecteur peut multiplier les contrôles. En cas de deux échecs consécutifs, une commission spécialisée peut obliger les parents à remettre



DES «NON SCOLARISÉS» CÉLÈBRES: MARGUERITE YOURCENAR, JEAN D'ORMESSON, LUC FERRY (EX-MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE!)...

sein de la famille. Et les possibilités de rencontres extérieures sont multiples: scouts, sport, stage, activités culturelles... Léa, 13 ans, précise: «C'est plus facile d'être avec des amis qui ont des intérêts communs, comme à l'équitation. A l'école, on les voit parce que c'est obligé.» Et quand on demande à Nicolas s'il ne craint pas que ses enfants soient inadaptés à la société, il est optimiste: «Un enfant qui a confiance en lui et en ses capacités sera armé pour la vie... et aura la force de remettre en cause cette société.» •

\* Auteure de *L'école à la maison au Québec: un projet familial, social et démocratique*, PUQ, 2013.

\*\* Sources: [www.fapeo.be](http://www.fapeo.be) (chercher 'IEF') et [www.laligue.be/laligueur](http://www.laligue.be/laligueur) (chercher 'EAD').

l'enfant à l'école. «Certaines familles se plaignent que ces tests sont plus stricts que pour les élèves scolarisés, affirme une spécialiste du sujet qui préfère garder l'anonymat. Il est vrai aussi que les questions, très formatées, ne sont pas toujours adaptées à des enfants IEF.» Des parents remettent même en cause leur bien-fondé. «Qu'on contrôle le bien-être des enfants, c'est tout à fait légitime, explique Julie. Mais pas leurs compétences, surtout par âge. Car dans les faits, cela conditionne l'IEF, en nous obligeant à suivre certains points du programme à certains moments.»

On le voit, la question n'est pas simple, entre liberté des familles, rythme des enfants et souci de l'Etat d'une instruction standardisée. D'autant que certains enseignants, tout en le craignant, comprennent ce choix: «Ce n'est pas donné à tout le monde, il faut être prudent, affirme Cathy, 43 ans, institutrice. Mais moi, en tant que maman, je ne trouve pas non plus à l'école tout ce que je voudrais pour mes enfants.»

Professeure à l'Université de Montréal et spécialiste de l'éducation en famille, Christine Brabant\* encourage un dialogue apaisé entre familles IEF et Etat, visant un enrichissement pédagogique mutuel au bénéfice des enfants.

## Et la socialisation?

Comme tout choix qui va à l'encontre de la norme, l'IEF perturbe les certitudes et suscite beaucoup de craintes. La principale est la question de la socialisation de l'enfant: apprendra-t-il le vivre-ensemble? C'est souvent le plus grand reproche fait à l'IEF par des associations comme la Fapeo ou la Ligue des Familles\*\*. Isa Lise, auteure de *Faire l'école à la maison*, invite à changer de point de vue: «La question ne doit pas être 'As-tu une vie sociale?', mais 'Ta vie sociale te convient-elle?'. De fait, certains enfants ne sont pas du tout intégrés à l'école. Et, par ailleurs, l'école n'a pas le monopole de la socialisation. Selon les sociologues, cette dernière s'apprend en tout premier lieu au



## Pour aller plus loin

### Infos

[www.enseignement.be](http://www.enseignement.be) (onglets 'De A à Z', 'Distance') et [www.elearning.cfwb.be](http://www.elearning.cfwb.be).

### Livre

*Faire l'école à la maison*, Isa Lise, éd. Eyrolles, 2017.

**Documentaire** *Etre et devenir* de Clara Bellar, ([www.etreetdevenir.com](http://www.etreetdevenir.com)), un déclencheur pour beaucoup de parents!

### Réseaux sociaux

- Page Facebook *Ils sont enfantastiques IEF asbl* (association de parents belges francophones qui pratiquent l'IEF).
- Groupe public facebook IEF-fr.be.